Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_42-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Refonte du règlement du cimetière -*Délibération D25_42*

Rapporteur : Christophe BÈLE, le maire
Annexe : projet de règlement de service annoté

La maire rappelle que ce travail de refonte du règlement fait suite à la commission voirie du 20/11/2025, présentant le résultat du diagnostic de gestion du cimetière effectué par le Centre De Gestion des Côtes D'Armor (CDG22).

- Validation de la commission pour intégrer dans le règlement :

*Une diminution des durées de concession : à minima supprimer les 50 ans
*de caler les règles sur les distances minimales entre concessions et inter-tombes
*fermer le jardin du souvenir
* scellement des urnes : c'est déjà cadré dans le règlement
*créer de 10 cavurnes / caveautins - Quel terme retenir ?
*créer de nouveaux emplacements : 8 à minima identifiés en utilisant les allées larges
*cadrer la gestion des déchets (travail partiellement reporté)
et profiter pour mettre à jour globalement le règlement.

- En parallèle, en 2026, avec soutien CDG22, travailler sur :

*créer un monument en mémoire des défunts, avec leur nom, pour l'ossuaire communal
*les reprises de certaines concessions

- A moyen terme… anticipation foncière avec extension du cimetière

Envoyé en préfecture le 24/12/2025
Reçu en préfecture le 24/12/2025
Publié le
ID : 029-212900948-20251216-D25_42-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE DE KERNOUËS

SEANCE DU MARDI 16 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi seize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de KERNOUËS légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal en mairie de Kernouës, sous la présidence de Christophe BÈLE, maire.

DATE DE CONVOCATION : 10 décembre 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :
En exercice : 15 - Présents : 12 – Votants : 15
PRESENTS : Yves ABIVEN, Christophe BÈLE, Isabelle BOULIC, Tifenn COTTON, Anne GENARD, Claude LE BRETON, Sophie LE GUEN, Didier PERROT, Françoise ROUDAUT, Alain SIMON, Ronan TIGRÉAT.
Pascale AUFFRET, arrivée à 19h45, à la présentation des rapports de la CLCL.
ABSENTS EXCUSES : Claudine ACQUITTER absente a donné pouvoir à Anne GENARD, Pierre JESTIN, absent a donné pouvoir à Yves ABIVEN, Christelle LE MENN absente a donné pouvoir à Isabelle BOULIC
SECRETAIRE DE SEANCE : Didier PERROT

Refonte du règlement du cimetière -*Délibération D25_42*

Virginie LABOUS, secrétaire de mairie parcourt le règlement actuel et les remarques apportées par le CDG22.
Puis, à partir de l'exemple de règlement du CDG22, il est proposé de statuer sur les différentes options possibles. Les choix retenus apparaissent en annexe.
IL s'agira à partir de ce modèle de consolider le règlement actuel en intégrant ces choix et en évitant les éventuelles redites. Le maire fera relire la proposition de règlement avant « traduction » définitive par arrêté communal, prenant effet au 1er janvier 2026.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :
- valide le projet de nouveau règlement et la stratégie de travail pour 2026 et à moyen terme.
- autorise le maire à le traduire en arrêté municipal de règlement relatif au cimetière communal.

Christophe BELE
Signature numérique de Christophe BELE
Date : 2025.12.24 12:01:59 +01'00'